

Argumentaire de poche RSE

Ce guide a vocation à vous fournir un **argumentaire simple, rapide et pratique** en réponses aux hésitants ou récalcitrants de la RSE dans le cadre de la création d'entreprise.

« La RSE, ça coûte cher... »

Non, pas forcément ! Pour commencer, il existe des tas de **petits comportements en interne** de l'entreprise **qui ne coûtent pas un centime** (éteindre les lumières et appareils électroniques lorsqu'on sort de la pièce, régler la température des radiateurs et de la clim selon la saison, utiliser de la vaisselle réutilisable au lieu de gobelets en plastique...) et qui font même souvent **économiser de l'argent** ! La démarche peut ensuite être poursuivie en revoyant ses chaînes d'approvisionnement pour favoriser des productions moins énergivores et produisant moins de déchets. Instaurer une **bonne gouvernance** pour une **équipe dynamique et engagée** améliore également les performances générales de l'entreprise. Ce type de démarche demande de l'investissement temporel et parfois économique, mais il est **très rapidement amorti par les gains en compétitivité et la réduction de la facture** (moins de déchets et d'énergie = facture allégée !).

« Mon entreprise est une TPE, l'impact sera minime... »

Au contraire, comme on dit "c'est avec de petites rivières qu'on fait de grands fleuves" ! Les **TPE représentent plus de 65% des entreprises en France**, elles forment donc le plus large moteur RSE parmi les entreprises. Si toutes les TPE décident de mettre en œuvre une démarche volontaire de RSE, **l'économie d'énergie et le gain environnemental/social devient colossal**. En plus de ça, ton entreprise à tout à y gagner !

« Et qu'est-ce que j'y gagne moi ? »

Gain économique, compétitif, de réputation et d'innovation ! En moyenne, il a été calculé que les entreprises qui mettent en place volontairement une démarche RSE bénéficient d'un **gain de performance moyen de 13%** (innovation et optimisation) (Source Humanisens©). Et cela, sans compter les **factures qui baissent**, le **personnel plus motivé et engagé**, **l'accès à de nouveaux financements et marchés sélectifs**, la **réputation améliorée auprès des clients, partenaires et investisseurs**, **des relations pérennisées avec ses parties prenantes**, la **réduction des coûts de mise en conformité aux normes**, **l'anticipation et la meilleure gestion des risques...** bref, comment être encore hésitant ?

« Je croule déjà sous les dépenses de création d'entreprise, je ne peux pas me le permettre tout de suite »

Il existe de nombreuses **aides financières** (nationales et régionales) et **dispositifs d'accompagnement** à destination des entreprises qui souhaitent mettre en place une démarche RSE. En PACA, **le Parcours Performant et Responsable**, le **dispositif CEDRE** et bien d'autres proposent des **subventions directes** sous réserve de remplir certains critères et de mettre en place le projet RSE porté. Notez également que vous y atteler dès la création de votre entreprise permet de profiter de cette **phase de définition d'une stratégie globale** pour l'entreprise et d'engager une approche directement bénéfique. Cette anticipation vous évitera un réajustement du tir ainsi que l'effort de refonte des différents leviers d'action. En bref, les investissements relatifs à la création d'entreprise sont déjà là, autant les **optimiser immédiatement** !

« L'écologie, c'est pour les hippies... »

Que nenni ! Tout d'abord, tout le monde va devoir s'y mettre, car **les lois et normes réglementaires vont rattraper les retardataires**, et les obliger à se mettre en conformité avec le droit qui évolue en fonction des nouveaux impératifs. Autant anticiper ces coûts et éviter les amendes ! De plus, prendre en compte le développement durable (économie, environnement, social) dans sa démarche de création d'entreprise permet de **bénéficier très vite d'un vent d'innovation, de motivation et de réputation**, avantage non négligeable lorsqu'on débute.

« Comment je m'y mets, en pratique ? »

De manière simple les petits gestes du quotidien permettent de lancer une dynamique au sein du personnel. Celle-ci peut être initiée par la **rédaction collective d'une charte des bons gestes** affichée en espace commun (économie d'énergie, d'eau, de papier...). Pour prolonger la démarche et s'engager réellement, de nombreux consultants mettent leur savoir à disposition des entreprises et de la planète en animant des **parcours d'accompagnement RSE** complets permettant de réfléchir et mettre en œuvre une réelle stratégie RSE sur différents axes.

« Je n'ai pas le temps de m'occuper de ça... »

La RSE volontaire demande une **organisation différente** de la démarche « classique » de stratégie d'entreprise. C'est pour cela que **qu'intégrer la RSE dès la création de son entreprise** est intéressant et profitable. Le temps passé sur la formation d'une stratégie RSE se **confond avec les démarches de lancement de l'entreprise**, et le bénéfice est double ! Et puis qu'on se le dise, ce ne sont pas les **petits gestes du quotidien** comme éteindre les appareils en veille, bannir la vaisselle jetable, réguler la température de chauffage des locaux, prêter attention à son client ou encore payer ses fournisseurs dans les délais, qui prennent de notre précieux temps !

« Anticiper les risques, ça veut dire quoi concrètement ? »

La gestion des risques vous permet de **devancer les lois** et les autres **contraintes juridiques ou logistiques**. Vous prenez une longueur d'avance en ayant réfléchi et réduit les risques liés à votre activité. Votre personnel est également **mieux informé et sensibilisé**, il a pu être formé à **réagir correctement en cas de problème**. Economiquement, vous rendez votre **activité indépendante des crises et de la flambée des prix** !

« En quoi la RSE rendrait-elle mon entreprise plus innovante ? »

La RSE demande de s'adapter, de repenser sous un prisme nouveau son activité, d'ajuster le tir... Ces étapes sont un **révélateur d'innovation**, ce qui permet à l'équipe d'adopter des **solutions souples et intelligentes adaptées aux objectifs fixés**. L'entrepreneur et le personnel sont amenés à **prévenir les contraintes au lieu de les subir**, ils sont proactifs et plus performants. Travaillant dans un contexte de relations de confiance, l'équipe bénéficie d'un **gain de temps et de performance**.

« D'un point de vue extérieur, cela ne se voit pas forcément... »

En région PACA, des **trophées** régionaux récompensent les entreprises qui se démarquent et mettent en œuvre des démarches RSE. Il existe également différents **labels**, ou encore **certifications** pour **donner de la visibilité à son engagement**. Parce que, ornée de ces distinctions qui riment souvent avec **qualité et responsabilité**, l'image et la réputation de votre entreprise s'en trouveront améliorées. Vous parviendrez mieux à **capter et retenir les talents**, et répondrez aux **exigences croissantes des consommateurs**. Gage d'un réel engagement, ces distinctions vous donneront accès à des marchés financiers spécifiques.

« En terme de coûts, je verrai réellement la différence ? »

Mettre en place une stratégie de développement durable en entreprise nécessite de **repenser vos chaînes d'approvisionnement**. Cet exercice donne une **vision globale du coût des charges**, et de l'organisation actuelle des stocks et fournitures de l'entreprise. Elle a le mérite de poser un état des lieux, à partir duquel on peut **repenser globalement ses démarches d'achats et services**. A terme, vous **limitez le gaspillage de ressources** et ces économies permettent de **financer de nouveaux investissements**.